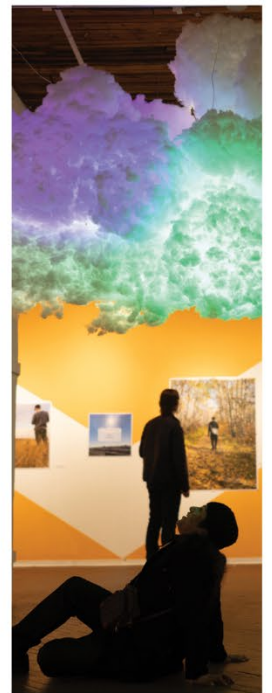


# Les retombées économiques du secteur manitobain des arts et de la culture :

*Trois approches*



## Contenu

Résumé.....	3
Introduction .....	6
Approche fondée sur le compte satellite de la culture.....	8
Méthode et calculs .....	9
Les résultats .....	12
Approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme.....	15
Méthode et calculs .....	15
Les résultats .....	17
Approche fondée sur les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba.....	19
Méthode et calculs .....	22
Les résultats .....	22
D'autres façons de penser aux effets du CAM .....	24
Conclusion.....	28
Glossaire.....	30
Références.....	31

Photos de la page couverture :

1. Gracieusement offerte par Art City Inc.
2. Gracieusement offerte par le Musée des enfants du Manitoba.
3. Anastasia Evsigneeva en spectacle à HYPERART 2023. Photo par BNB Studios, gracieusement offerte par le Centre culturel franco-manitobain.
4. L'équipe de La Maison des artistes au travail en mars 2025. Photo par Sarah Lamontagne.
5. Brennan Mckay, plan d'installation de *Da 4 Seasons/Niinwin Izhwebaadinoon/Néwo ihkina*, 2023. Photo par Theo Pelmus, gracieusement offerte par l'Urban Shaman Gallery.



*Vue aérienne de la scène principale du Winnipeg Folk Festival, 2023. Photo gracieusement offerte par le Winnipeg Folk Festival.*

## Résumé

### Principales constatations

La contribution sociale et pédagogique du secteur des arts et de la culture au Manitoba est indéniable. En ces temps de turbulences, les arts et la culture sont essentiels à l'identité canadienne et manitobaine et, en fin de compte, à notre sentiment de souveraineté et d'appartenance à la nation.

Le présent rapport aborde différentes façons de calculer les retombées économiques du secteur des arts et de la culture au Manitoba. Trois approches fondées sur la valeur économique sont prises en compte : le compte satellite de la culture, les dépenses en matière de tourisme et les activités des bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba (CAM).

### L'approche fondée sur le compte satellite de la culture produit des retombées économiques de 1,75 milliard de dollars

Bon nombre d'industries produisent des biens et services culturels. Statistique Canada calcule les retombées économiques de la culture en tournant son regard au-delà des industries culturelles traditionnelles, vers les produits et les emplois culturels qui peuvent exister dans des secteurs qui ne sont généralement pas associés à la culture.

Dans le cadre de l'approche fondée sur le compte satellite culturel, le secteur culturel du Manitoba a créé une valeur économique de 1,75 milliard de dollars en 2023. Cela représente un peu moins de 3 % du PIB du Manitoba. Le nombre total d'emplois dans le secteur culturel dépasse les 20 000.

## L'approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme produit des retombées économiques supérieures à 377 millions de dollars

En 2024, Forum Research a publié un rapport intitulé *L'importance, la valeur et l'impact économique du tourisme artistique et culturel au Manitoba*. Cette étude a été parrainée par le Conseil des arts du Manitoba et Voyage Manitoba. Les auteurs ont calculé les retombées économiques pour 2023.

Ils ont estimé, dans cette étude, que les touristes qui participent aux arts et à la culture au Manitoba ont dépensé plus de 477 millions de dollars en 2023. Notamment, ces touristes dépensent habituellement deux fois plus environ que les touristes qui ne participent pas aux arts et à la culture. Les retombées économiques directes de ces dépenses sont supérieures à 222 millions de dollars. Les retombées indirectes et induites dans la province du Manitoba s'élèvent à près de 80 millions de dollars dans chaque cas, ce qui porte le total des retombées économiques à 377 millions de dollars.

Les emplois directs créés par l'impact des touristes qui participent aux arts et à la culture au Manitoba se chiffrent à environ 4 500, dont environ 56 % sont des emplois à temps plein. Le total des recettes fiscales engendrées par toutes les retombées économiques est supérieur à 152 millions de dollars, le principal bénéficiaire étant le gouvernement provincial du Manitoba.

## Les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba créent des retombées économiques de 85 millions de dollars

Les 102 organismes qui ont reçu des subventions de fonctionnement du CAM en 2023-2024 ont produit des bénéfices d'exploitation d'environ 90,4 millions de dollars. Au Manitoba, cela crée environ 85 millions de dollars de valeur au moyen de retombées économiques directes, indirectes et induites. Il y a également des effets d'entraînement dans d'autres provinces, qui s'élèvent à plus de 20 millions de dollars en valeur supplémentaire.

Ces retombées économiques ont permis de créer 1 262 emplois au Manitoba et 174 emplois dans le reste du Canada. Cela tient au fait que ces organismes dépendent principalement de la main-d'œuvre, des biens et des services établis au Manitoba pour leurs opérations.

## D'autres façons de penser à la valeur économique

Ces méthodologies des retombées économiques reposent toutes sur une forme de comptabilité nationale qui convertit les dépenses en valeur économique ajoutée.

La valeur des arts et de la culture peut aussi être considérée dans d'autres optiques toutes aussi importantes, voire plus importantes, que la comptabilité nationale. Il s'agit notamment du rôle du CAM à l'égard de l'innovation, de la formation du capital humain et de l'effet de levier en matière de financement, où chaque dollar que le CAM contribue produit plus de 10 \$ en autres sources de revenus.

## Conclusion

Il est évident que l'ampleur des retombées économiques varie selon la définition du secteur et le type de dépenses à l'examen.

Le compte satellite de la culture adopte une perspective plus large et produit ainsi des retombées plus importantes. L'approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme indique la façon dont le secteur des arts et de la culture attire des dépenses tant de l'intérieur que de l'extérieur de la province et produit des effets d'entraînement importants pour les entreprises touristiques qui traitent de produits alimentaires, de boissons et d'hébergement.

Par ailleurs, un examen de la valeur du point de vue des bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba produit les plus faibles retombées économiques, mais il a l'avantage d'être axé spécifiquement sur les organismes qui œuvrent dans le secteur des arts et de la culture. Cela nous permet également de comprendre d'autres sources de valeur économique au-delà de celles que l'on associe aux dépenses.

Considérées dans leur ensemble, ces trois approches indiquent que le secteur des arts et de la culture joue un rôle important dans une économie provinciale robuste et diversifiée, dans laquelle il crée plus de 20 000 emplois, contribue près de 2 milliards de dollars au PIB et produit des retombées économiques de 377 millions de dollars, tout en présentant le Manitoba au monde entier. Les organismes financés par des subventions de fonctionnement du CAM utilisent cet appui financier pour obtenir des fonds d'autres sources tout en veillant à ce que la main-d'œuvre créative du Manitoba soit soutenue et prête pour l'avenir.



*Photo gracieusement offerte par le Manitoba Conservatory of Music & Arts.*

## Introduction

La contribution sociale et pédagogique du secteur des arts et de la culture au Manitoba est indéniable. En ces temps de turbulences, les arts et la culture sont essentiels à l'identité canadienne et manitobaine et, en fin de compte, à notre sentiment de souveraineté et d'appartenance à la nation.

Les bailleurs de fonds des arts et de la culture réfléchissent souvent à leur contribution à la société. Mais de plus en plus, les bailleurs de fonds cherchent des justifications économiques pour appuyer les arts et la culture.

Définir la contribution économique du secteur des arts et de la culture n'est pas un exercice simple. D'abord, il existe différents concepts concernant les retombées économiques. Chaque concept est assorti de sa propre méthodologie et ses propres calculs connexes. Les concepts ne sont pas forcément comparables; c'est un peu comme comparer des pommes et des oranges. Ainsi, les organismes artistiques et culturels peuvent avoir du mal à établir leur proposition de valeur économique.

### À propos de ce rapport

Le présent rapport aborde différentes façons de calculer les retombées économiques du secteur des arts et de la culture au Manitoba.

L'étude analyse la proposition de valeur économique de trois points de vue :

1. Le **compte satellite de la culture** de Statistique Canada qui se rapportent aux arts et à la culture au Manitoba.

2. Le secteur des arts et de la culture du Manitoba comme **attrait pour les dépenses en matière de tourisme**. Cette section du rapport passe en revue les travaux antérieurs effectués à ce sujet par Forum Research pour le compte du Conseil des arts du Manitoba et Voyage Manitoba.
3. La valeur créée par les **bénéficiaires de subventions de fonctionnement** du Conseil des arts du Manitoba.

Nous consacrons une section du rapport à chacune de ces méthodes d'évaluation. Pour chaque approche, nous passons en revue la méthode, les calculs connexes et les résultats. En conclusion, nous présentons un résumé de nos constatations.



Wet Paint, 2023. Photo gracieusement offerte par Graffiti Art Programming.

## Approche fondée sur le compte satellite de la culture

Statistique Canada a mis au point un système de comptes économiques nationaux (CEN) très rigoureux dans le cadre de son Système canadien des comptes macroéconomiques. Ce système calcule les indicateurs clés tels que le produit intérieur brut, les salaires et traitements ainsi que l’investissement (également appelé formation brute de capital fixe). Les comptes économiques nationaux servent à mettre en place une politique budgétaire et monétaire efficace, entre autres applications.

Au moment de la création de ces comptes, on mettait l’accent sur les indicateurs économiques nationaux. Mais compte tenu de la nature de la fédération canadienne, il fallait un système parallèle de comptes économiques provinciaux. Aujourd’hui, le Canada dispose d’un système bien développé de comptes économiques provinciaux (CEP) qui emploient le même cadre de travail et les mêmes mesures que les comptes économiques nationaux. Les comptes provinciaux étaient, en fait, les premiers comptes « satellites ».<sup>1</sup>

**Figure 1 : Les comptes satellites au Canada**

Compte satellite	Type
Valeur des travaux ménagers	Étendu
Tourisme	Thématique
Système canadien de comptabilité économique et environnementale	Étendu
Institutions sans but lucratif et du bénévolat	Étendu

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements sur l’histoire des comptes satellites au Canada, consultez : Statistique Canada, *Les comptes satellites au Canada*.

Recherche et développement	Étendu, à l'époque
Culture	Thématique
Pension	Thématique
Ressources naturelles	Thématique
Transport	Thématique
Cannabis	Étendu, à l'époque
Économie numérique	Thématique

Source : Statistique Canada, *Les comptes satellites au Canada*.

Au fil du temps, des comptes satellites ont été créés à d'autres fins. Par exemple, un système de comptes satellites du tourisme a été mis sur pied dans les années 1980. Au fil du temps, le nombre de comptes satellites a augmenté et s'élève maintenant à onze (Figure 1). Certains comptes sont « thématiques » tandis que d'autres sont « étendus ». Les comptes thématiques sont directement comparables aux concepts et mesures de base du système de comptes économiques nationaux (CEN). Les comptes étendus utilisent une partie de ces concepts et mesures, mais ils présentent également de nouveaux concepts et de nouvelles mesures qui ne font pas partie du cadre du système CEN.

### Méthode et calculs : Créer un secteur culturel

Souvent, les comptes satellites ne correspondent pas à la nomenclature des CEN. Par exemple, les CEN emploient une nomenclature industrielle appelée le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les établissements sont regroupés selon les secteurs en fonction des points communs de leur production et de leurs activités culturelles. Pourtant, cette classification ne prévoit pas de secteur « de la culture ». Ainsi, l'on construit un secteur synthétique qui comprend l'ensemble ou une partie des activités culturelles de plusieurs secteurs du SCIAN.

Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple d'un fabricant d'équipement automobile d'origine (FEO). Son principal secteur d'activités est la fabrication automobile et sa production est comprise dans le secteur manufacturier. Mais la conception représente une partie de la fabrication automobile; ainsi, une partie de la production manufacturière peut être considérée comme faisant partie de la culture. Par contre, dans le système de comptabilité normalisé des CEN, il est difficile d'extraire la composante de la conception de la production du secteur.

C'est la raison pour laquelle Statistique Canada a mis au point d'autres moyens qui permettent d'estimer cette production. Pour ce faire, le ministère analyse des données provenant de systèmes de classification autres que le SCIAN. Par exemple, il utilise le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN) qui classe les produits de la culture. Statistique Canada consulte également les activités des employés de la culture, telles que décrites dans la Classification nationale des professions – Statistiques (CNP-S).

Statistique Canada définit la culture comme<sup>2</sup> :

*Activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité créative, ainsi que la préservation du patrimoine*

Statistique Canada utilise des « domaines » pour classer les biens et services, les industries et les professions du secteur culturel. Le ministère définit les principaux domaines, sous-domaines et domaines connexes (Figure 2). Il définit également les domaines transversaux à facettes multiples pour saisir la contribution de l'éducation et de la formation. Il analyse ensuite les données des divers systèmes de classification pour calculer la contribution culturelle de ces domaines.

---

<sup>2</sup> Statistique Canada, *Cadre conceptuel*.

---

**Figure 2 : Cadre conceptuel du compte satellite de la culture de Statistique Canada**

Domaines culturels					
A. Patrimoine et bibliothèques	B. Spectacles sur scène	C. Arts visuels et appliqués	D. Écrits et ouvrages publiés	E. Audiovisuel et médias interactifs	F. Enregistrements sonores
Sous-domaines primaires de la culture					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Archives</li> <li>- Bibliothèques</li> <li>- Patrimoine culturel</li> <li>- Patrimoine naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts de la scène</li> <li>- Festivals et célébrations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Œuvres visuelles originales</li> <li>- Reproductions d'œuvres d'art</li> <li>- Photographie</li> <li>- Artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livres</li> <li>- Périodiques</li> <li>- Journaux</li> <li>- Autres ouvrages publiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Films et vidéos</li> <li>- Radiotélévision</li> <li>- Médias interactifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrements sonores</li> <li>- Édition de musique</li> </ul>
Sous-domaines connexes de la culture					
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publicité</li> <li>- Architecture</li> <li>- Design</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renseignements recueillis</li> </ul>		
Domaines transversaux					
G. Éducation et formation					
H. Gouvernance, financement et soutien professionnel					
Domaines de l'infrastructure					
I. Produits d'accès aux médias					
J. Infrastructure physique					

Source : Statistique Canada, *Guide de classification*, 2011.

Pour être considéré comme faisant partie de la culture, un bien ou un service doit correspondre à la définition de la culture et satisfaire à l'un des critères suivants<sup>3</sup> :

1. Peut *potentiellement* être protégé par la législation sur le droit d'auteur.
2. Soutient la création, la production, la diffusion ou la préservation de produits de la culture, tels que l'enregistrement ou la production.
3. Ajoute au contenu d'un produit de la culture ou le précise par des processus tels que la révision et l'amélioration en postproduction.
4. Préserve, expose ou interprète le patrimoine humain ou naturel, comprenant les musées et les sites patrimoniaux.

<sup>3</sup> Statistique Canada, *Cadre conceptuel*.

5. Offre des services de formation ou d'éducation aux personnes qui assurent la création, la production ou la préservation des produits de la culture.
6. Gouverne, finance ou appuie directement la création, la production ou la diffusion de produits culturels.

Il est clair que bon nombre d'industries produisent des biens et services culturels. L'approche de Statistique Canada reconnaît que certains secteurs culturels produisent des biens et services qui *ne correspondent pas* à sa définition de la culture, tandis que certains secteurs qui ne sont pas liés à la culture livrent des produits et services qui *correspondent effectivement* à cette définition (Figure 3). Cette complexité a poussé Statistique Canada à produire des estimations distinctes pour les activités culturelles à l'aide d'une approche fondée sur les produits et d'une approche fondée sur les secteurs.

**Figure 3 : Classification des productions culturelles**

Offre de produits de la culture par type d'établissement		
	Produits de la culture	Produits non liés à la culture
Établissements culturels	1. Produits de la culture par des établissements culturels	2. Produits non liés à la culture par des établissements culturels
Établissements non culturels	3. Produits de la culture par des établissements non liés à la culture	4. Produits non liés à la culture par des établissements non culturels

Source : Statistique Canada, *Cadre conceptuel*.

## Les résultats : Le secteur culturel produit près de 2 milliards de dollars en valeur économique pour le Manitoba

Il est clair que l'approche de Statistique Canada concernant le compte satellite de la culture est très complète. Il n'est donc pas surprenant que cette approche produise des retombées économiques importantes tant au niveau national qu'au Manitoba.

Pour le Canada, par exemple, le produit intérieur brut du secteur culturel était d'environ 60,8 milliards de dollars, soit 2,8 % du PIB canadien en 2023. Le secteur culturel représentait plus de 640 000 emplois.

Les données provinciales accusent un an de retard sur les données nationales; par conséquent, les plus récentes données de Statistique Canada pour le Manitoba datent de 2022. Si nous supposons que la part manitobaine de la production culturelle nationale est demeurée constante entre 2022 et 2023, le secteur culturel du Manitoba a donc produit une valeur économique ajoutée de 1,75 milliard de dollars en 2023. Il existe de légères différences entre les perspectives sur la valeur économique associées aux produits de la culture et au secteur culturel, mais les deux produisent des estimations d'environ 1,75 milliard de dollars pour 2023.

Cela représente un peu moins de 3 % du PIB du Manitoba. Pour mettre ce résultat en perspective, le secteur culturel du Manitoba est à peu près de la même taille que son industrie de la construction commerciale et équivaut à environ 70 % de la taille de son secteur des services publics.<sup>4</sup> Il est plus de 15 fois plus grand que le secteur forestier. Le nombre total d'emplois dans le secteur culturel dépasse les 20 000.

Ce chiffre élevé s'explique par le fait que Statistique Canada a donné une définition large à la culture. Statistique Canada identifie la culture dans de nombreux secteurs, produits et professions. Cela se voit dans l'allocation sous-sectorielle du PIB de la culture (Tableau 1). Du point de vue de Statistique Canada, la « culture » comprend un large éventail d'activités telles que certains types d'éducation et de formation, la radiotélévision, la publicité, l'architecture, les journaux, les périodiques et les festivals.

Ces activités sont nettement très différentes les unes des autres. Il s'agit là du même défi auquel font face toutes les études qui cherchent à calculer la valeur ajoutée au secteur lorsque le secteur en question ne correspond pas strictement aux classifications types des industries. Mais il est clair que le secteur culturel contribue de façon importante à la diversité et à la taille de l'économie du Manitoba.

---

<sup>4</sup> Statistique Canada, Tableau 36-10-0488-01.

---

**Tableau 1 : Principaux secteurs ayant contribué à la culture, Manitoba, 2022**

*En milliers de dollars*

Gouvernance, financement et soutien professionnel (culture)	375 972
Écrits et ouvrages publiés	343 246
Multi sous-domaines	266 218
Audiovisuel et médias interactifs	226 488
Arts visuels et appliqués	212 660
Radiotélévision	184 578
Éducation et formation (culture)	123 673
Spectacles sur scène	89 548
Architecture	84 002
Design	35 517
Journaux	33 343
Photographie	33 020
Films et vidéos	32 692
Patrimoine et bibliothèques	32 564
Périodiques	32 065
Festivals et célébrations	18 896
Patrimoine culturel	16 741
Patrimoine naturel	14 774

Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0453-01.



Art in the Wild, 2023. Photo par Noelle Drimmie, gracieusement offerte par Kristy-Rae Janvier.

## Approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme

En 2024, Forum Research a publié un rapport intitulé *L'importance, la valeur et l'impact économique du tourisme artistique et culturel au Manitoba*. Cette étude a été parrainée par le Conseil des arts du Manitoba et Voyage Manitoba. Elle a calculé les retombées économiques pour 2023.

### Méthode et calculs : Convertir les dépenses en matière de tourisme en valeur ajoutée

La méthodologie de l'étude consistait à analyser les données de l'Enquête nationale sur les voyages (ENV) de Statistique Canada, une enquête sur les habitudes de voyage des Canadiens, et de l'Enquête sur les voyages des visiteurs (EVV), une enquête sur le dénombrement à la frontière qui intercepte les visiteurs d'autres pays lorsqu'ils traversent des points frontaliers. Ces deux enquêtes interrogent les voyageurs sur leurs visites et leurs dépenses connexes.

Nous avons défini une sous-population de touristes qui participent aux cinq activités artistiques et culturelles suivantes :

1. Un festival ou une foire
2. Une représentation sur scène
3. Un événement autochtone
4. Une visite d'un site historique
5. Une visite d'un musée ou d'une galerie

Les touristes peuvent participer à l'une ou l'autre de ces activités pour qu'un déplacement soit considéré comme un voyage artistique et culturel et pour qu'ils fassent partie de la population des touristes qui participent aux arts et à la culture.

Après avoir défini les touristes concernés qui participent aux arts et à la culture, nous avons analysé leurs habitudes de dépenses lors d'un déplacement lié aux arts et à la culture. Nous avons tenu compte de toutes leurs dépenses au cours du voyage, notamment le transport, l'hébergement, les produits alimentaires et les boissons, les arts et les loisirs, ainsi que les achats connexes.

Nous avons utilisé ces données sur les dépenses pour simuler le modèle de retombées économiques *TourForce* de Forum Research. Le modèle repose sur les tableaux provinciaux des entrées-sorties de Statistique Canada et utilise ce cadre pour convertir les dépenses en valeur économique ajoutée.

La valeur économique ajoutée diffère des dépenses car elle s'intéresse principalement à la valeur créée *dans le territoire de compétence* concerné, en l'occurrence le Manitoba. La valeur créée dans d'autres territoires de compétence, qu'il s'agisse d'autres provinces ou pays, « s'échappe » effectivement du Manitoba. Cela signifie que la valeur économique au Manitoba est habituellement inférieure au total des dépenses.

Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple d'un restaurant à Winnipeg. Si un touriste dépense 100 \$ pour un repas, il se peut que seulement la moitié de cette somme soit associée aux services fournis directement par le restaurant, p. ex., la préparation des repas, les serveurs et les installations du restaurant. Un autre 40 % peut être associé aux fournisseurs du restaurant (p. ex, les aliments et les ingrédients) dans la province du Manitoba. L'autre 10 % qui « s'échappe » est associé aux biens et services fournis par des entreprises de l'extérieur du Manitoba, que ce soit dans d'autres provinces ou d'autres pays, p. ex., des homards du Canada atlantique ou de la sauce tomate de l'Italie.

Dans cet exemple, les 50 \$ sont considérés comme des retombées économiques *directes* qui se produisent au point de vente. La somme de 40 \$ représente des retombées économiques *indirectes* dans la province du Manitoba par l'entremise de la chaîne d'approvisionnement provinciale du restaurant. Enfin, les 10 \$ sont une valeur ajoutée créée par la chaîne d'approvisionnement hors province du restaurant.

Le modèle nous permet de calculer les retombées dites *induites*, au-delà de ces retombées directes et indirectes. Les retombées induites sont déterminées par les sommes que le restaurant verse à ses facteurs de production sous forme de salaires, traitements et profits.

Ces paiements sont ensuite dépensés dans l'économie environnante, produisant ainsi une deuxième série de retombées économiques. La mesure dans laquelle ce type de dépenses produit de la valeur ajoutée dépend davantage de la chaîne d'approvisionnement d'une large gamme de biens et de services à l'échelle de la province. Comme pour le restaurant, la province s'appuie sur des biens et services dans la province et à l'extérieur de la province pour répondre à cette deuxième série de demandes.

### **Les résultats : Les dépenses moyennes sont deux fois plus et produisent des retombées économiques de plus de 377 millions de dollars**

Le Tableau 2 résume les résultats de cette approche. Selon nos estimations, les touristes qui participent aux arts et à la culture au Manitoba ont dépensé plus de 477 millions de dollars en 2023. Ces touristes dépensent habituellement environ deux fois plus que les touristes qui ne participent pas aux arts et à la culture. Les retombées économiques directes de ces dépenses sont supérieures à 222 millions de dollars. Les retombées indirectes et induites dans la province du Manitoba s'élèvent à près de 80 millions de dollars dans chaque cas. La combinaison des retombées directes, indirectes et induites porte le total des retombées économiques à plus de 377 millions de dollars.

L'activité économique produit des revenus, le plus important étant les salaires et traitements, qui s'élèvent à plus de 134 millions de dollars en retombées directes. Les salaires et traitements qui sont versés aux employés peuvent être convertis en emplois équivalents temps plein (ETP). Il s'agit de 3 157 emplois équivalents temps plein.

**Tableau 2 : Résultats de la simulation économique***En milliers de dollars*

<b>Total des dépenses</b>	<b>477 826 \$</b>		
<i>Dont</i>			
Hébergement	125 756 \$		
Produits alimentaires et boissons	88 848 \$		
Culture et divertissement	49 661 \$		
Transport	171 358 \$		
Divers	42 203 \$		
<b>Produit intérieur brut (Manitoba)</b>			
Direct	222 145 \$		
Indirect	79 972 \$		
Induit	75 529 \$		
<b>Total</b>	<b>377 647 \$</b>		
<b>Effets sur le marché du travail (Manitoba)</b>	<i>Directs</i>	<i>Indirects</i>	<i>Induits</i>
Salaires et traitements	134 762 \$	57 948 \$	51 210 \$
Emploi (ETP)	3 157	1 004	844
<b>Total des impôts</b>			
Municipaux	4 587 \$		
Provinciaux	77 981 \$		
Fédéraux	70 336 \$		
<b>Total des impôts</b>	<b>152 904 \$</b>		

Source : Forum Research Economics.

Près de 2 000 emplois ETP supplémentaires sont créés par les retombées économiques indirectes et induites. Mais, comme nous le soulignons dans le rapport, les emplois réels diffèrent des emplois ETP parce que les entreprises touristiques emploient de nombreuses personnes qui ne travaillent pas à temps plein. Les emplois directs réels se chiffrent plutôt autour de 4 500, environ 56 % de ces emplois étant à temps plein.

Les recettes fiscales du gouvernement sont liées au niveau d'activité économique, principalement sous forme de divers types d'impôts sur le revenu, de taxes de ventes et de taxes d'accise. Le total des recettes fiscales engendrées par toutes les retombées économiques est supérieur à 152 millions de dollars, le principal bénéficiaire étant le trésor provincial du Manitoba.



Narnia de *Bad Hats Theatre*, une production du MTYP, 2023. Décors, accessoires et costumes conçus par Julia Kim.

Éclairage par Katherine Johnston. Photo par Leif Norman.

## Approche fondée sur les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba

Le Conseil des arts du Manitoba accorde des fonds et d'autres soutiens à la communauté artistique et culturelle depuis 1965, sous l'égide de la *Loi sur le Conseil des Arts du Manitoba*.

À titre de principale source de financement du CAM, le gouvernement provincial contribue 12,7 millions des 12,8 millions de dollars de revenus du CAM.<sup>5</sup>

Pratiquement la totalité de ces revenus est dépensée au cours de l'exercice financier. La somme approximative de 10 millions de dollars est versée tous les ans sous forme de subventions à la communauté artistique du Manitoba. Quatre-vingt pour cent de ce total correspond à des subventions de fonctionnement octroyées à des organismes artistiques établis. Le reste est affecté à de nombreuses initiatives artistiques dignes d'intérêt (Tableau 3).

Pourtant, le financement du CAM ne représente qu'une partie du total des revenus. Les organismes financés par le CAM disposent d'autres sources de revenus qui dépassent celles des subventions du CAM. Les organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement du CAM rendent compte au CAM de leurs mesures financières. Par conséquent, nous pouvons calculer les retombées économiques de ces organismes au-delà du financement qu'ils reçoivent du CAM. Les données financières les plus récentes, concernant l'exercice financier 2023-2024, sont résumées au Tableau 4.

---

<sup>5</sup> Rapport annuel du Conseil des arts du Manitoba, 14.

**Tableau 3 : Subventions du Conseil des arts du Manitoba**  
2023-2024

<b>Création</b>	<b>754 376 \$</b>
<b>Partage</b>	<b>1 374 428 \$</b>
Présentation	312 380 \$
Artistes dans les collectivités	453 432 \$
Tournée	237 679 \$
Artistes à l'école	368 937 \$
<b>Soutien</b>	<b>8 220 452 \$</b>
Fonctionnement	8 140 000 \$
Renforcement	80 452 \$
<b>Apprentissage</b>	<b>167 821 \$</b>
Résidences	17 500 \$
Déplacements et perfectionnement professionnel	99 321 \$
Bourses d'études	51 000 \$
<b>Autochtone 360</b>	<b>391 600 \$</b>
<b>Reconnaissance</b>	<b>75 016 \$</b>
Prix	30 000 \$
Concours	45 016 \$
<b>Total</b>	<b>10 983 693 \$</b>

Source : Rapport annuel 2023-2024 du Conseil des arts du Manitoba.

**Tableau 4 : Données financières des organismes bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba**

*Exercice financier 2023-2024 – 102 organismes*

Revenu gagné	38 493 795,02 \$
Revenu net des placements	4 726 460,72 \$
Revenu du secteur privé	18 376 254,35 \$
Revenu du secteur public	28 593 865,58 \$
Recettes publiques fédérales	13 225 436,63 \$
Recettes publiques provinciales ou territoriales	11 121 173,94 \$
Recettes publiques municipales ou régionales	4 140 420,62 \$
Autres revenus	231 622,96 \$
Revenus d'exploitation	90 421 998,63 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>91 762 094,66 \$</b>

Dépenses liées aux arts	51 778 663,81 \$
Dépenses liées à l'exploitation des installations	9 049 867,69 \$
Dépenses liées au marketing et à la promotion	7 345 783,98 \$
Dépenses liées aux levées de fonds	3 685 149,79 \$
Frais d'administration	19 477 579,34 \$
Total des dépenses d'exploitation	91 337 044,61 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>93 637 513,32 \$</b>

Source : Communication de l'information financière du système CADAC.

Il convient de noter que les 8 millions de dollars en subventions de fonctionnement du CAM représentent moins de 10 % du total des revenus d'exploitation. Cette somme représente plus de 70 % du financement total provenant de sources provinciales. De plus, ces organismes attirent plus de 13 millions de dollars en financement fédéral et plus de 4 millions de dollars en fonds municipaux. Cette illustration indique que chaque dollar que le CAM contribue produit plus de 10 dollars en sources de revenus supplémentaires.

Il est intéressant de noter que la principale source de financement n'est pas le secteur public. Au contraire, les revenus gagnés par les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAM représentent la source de revenus la plus importante. En ce sens, il existe de véritables synergies entre les sources de financement publiques et privées.

Les sources de revenus des organismes bénéficiaires de subventions du CAM permettent de mesurer la demande de biens et services de ces organismes. Cela repose nettement sur la demande en matière d'arts et de culture provenant des secteurs privé et public. Nous avons pour mandat de calculer les retombées économiques pour ces organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement.

## Méthode et calculs : Utiliser les multiplicateurs de Statistique Canada pour calculer la valeur

Nous utilisons les multiplicateurs de Statistique Canada pour convertir la demande en valeur ajoutée. Ces multiplicateurs sont fondés sur les mêmes données sur les entrées-sorties que celles que nous utilisons dans notre modèle économique *TourForce*. Mais ils permettent de faire un calcul simple des retombées directes, indirectes et induites en fonction de la relation entre ces mesures de valeur.

Les chiffres sur les revenus au Tableau 4 sont comparables à la demande que nous utilisons pour calculer la valeur dans le cadre de l'approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme. Nous mettons l'accent sur les revenus d'exploitation (90,4 millions de dollars), car ce chiffre constitue la meilleure représentation des efforts des organismes de satisfaire à la demande.

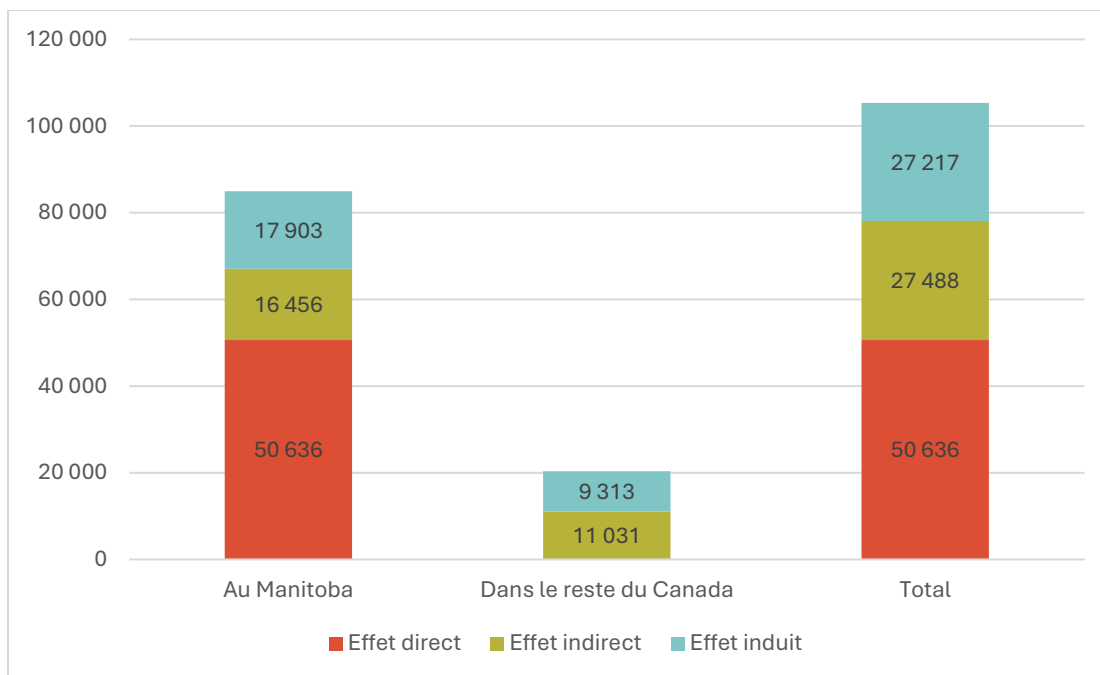
La question qui se pose alors est de savoir : quelle valeur est créée au Manitoba grâce à cette demande? Les multiplicateurs de Statistique Canada nous permettent de répondre à cette question. Les multiplicateurs se rapportent à l'année 2021. Ils sont préparés à partir des multiplicateurs provinciaux pour le secteur 71 du SCIAN : Arts, spectacles et loisirs.

## Les résultats : Les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAM créent des retombées économiques de 85 millions de dollars

L'application de ces multiplicateurs produit les résultats que nous présentons au Graphique 1. La demande totale de 90,4 millions de dollars de la part des 102 organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement du CAM crée environ 85 millions de dollars de valeur dans la province du Manitoba par l'entremise de retombées directes, indirectes et induites. Les effets d'entraînement dans d'autres provinces canadiennes s'élèvent à un peu plus de 20 millions de dollars en valeur supplémentaire.

**Graphique 1 : PIB aux prix de base produit par les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAM**

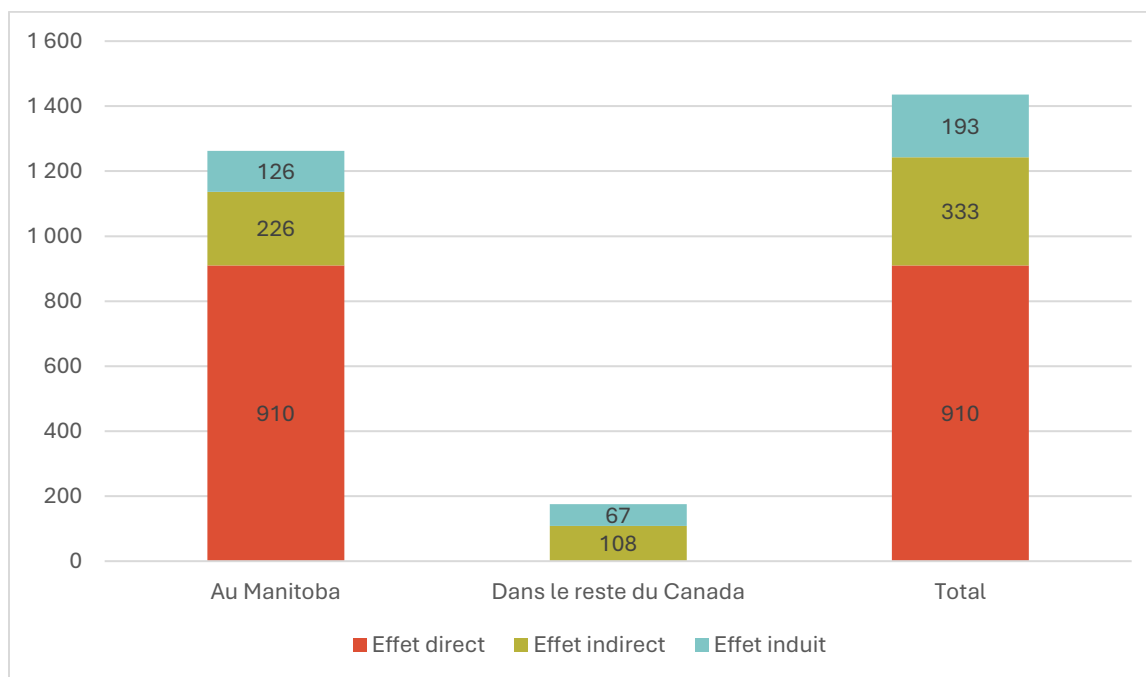
*En milliers de dollars*



Source : Calculs réalisés à partir du Tableau 36-10-0113-01 de Statistique Canada.

Comme dans le cas de l’approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme, les multiplicateurs de Statistique Canada nous permettent de calculer le nombre d’emplois. Les multiplicateurs de Statistique Canada utilisent une mesure de la productivité du travail pour calculer le nombre d’emplois équivalents temps plein (ETP) à partir des revenus. Comme on le constate au Graphique 2, pratiquement tous les emplois canadiens sont créés dans la province du Manitoba. Les emplois créés au Manitoba s’élèvent à 1 262, tenant compte de toutes les retombées économiques, tandis que les emplois créés à l’échelle du Canada se chiffrent à 1 436. Cela s’explique par le fait que les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAM dépendent principalement de la main-d’œuvre, des biens et des services établis au Manitoba pour créer de la valeur.

**Graphique 2 : Emplois créés par les organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement du CAM**



## D'autres façons de penser aux effets du CAM : Innovation, levier en matière de financement et capital humain

Les méthodologies en question reposent sur diverses formes de comptabilité nationale qui convertissent les dépenses en valeur économique ajoutée. Bien que relativement simple, cette façon de calculer les retombées économiques ne doit pas être considérée comme la seule. L'économie ne se résume pas à une simple comptabilité nationale.

### Innovation

L'on peut, par exemple, considérer le financement du CAM comme étant comparable au financement de l'innovation dans le secteur privé.<sup>6</sup> La nature des artistes et des organismes artistiques comporte des risques inhérents. Ils prennent des risques sur le plan artistique qui peuvent ou non être payants du point de vue commercial. Dans ce contexte, le CAM appuie la prise de risques artistiques. Le financement du CAM permet aux organismes artistiques et aux artistes du Manitoba de prendre des risques sur le plan artistique.

<sup>6</sup> Voir Grant, *Start Me Up*.

Certains risques artistiques se traduisent inévitablement par un succès commercial. Le succès commercial crée de nouvelles entreprises artistiques qui, à leur tour, créent de la valeur par les mécanismes naturels du marché. Il est difficile d'évaluer la valeur de ce type de financement des risques à l'intérieur des modèles traditionnels de dépenses et de valeur ajoutée. Considérer le CAM dans l'optique du financement de l'innovation présente certains avantages par rapport aux dépenses ou à la valeur ajoutée.

### Effet de levier en matière de financement

Le CAM est un bailleur de fonds permanent des bénéficiaires de subventions de fonctionnement. Cela permet à ces organismes de bénéficier d'une base financière solide pour tirer parti d'autres sources de financement, ce qui constitue une autre façon de comprendre les retombées économiques au Manitoba.

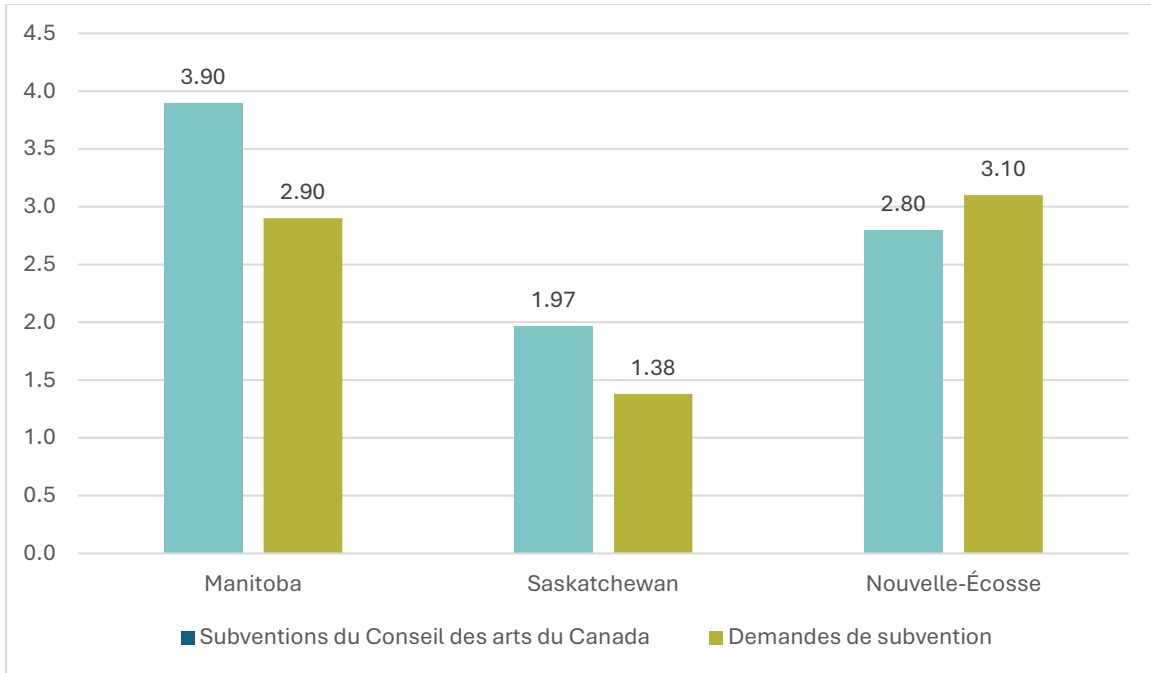
Comme indiqué au Tableau 4, les organismes qui attirent des subventions de fonctionnement du CAM tirent des revenus d'autres sources. Plus de 68 % des revenus d'exploitation de ces sources proviennent de revenus gagnés, de dons privés et de revenus de placement. Il est plausible de penser que certains de ces mécanismes de financement supplémentaires ne seraient pas disponibles sans le financement soutenu de la part du CAM. Dans cette optique, l'on constate que chaque dollar que le CAM contribue produit plus de 10 dollars en sources de revenus supplémentaires.

Même à l'intérieur des sources de financement publiques, l'on peut avancer que le financement des subventions de fonctionnement du CAM permet au Manitoba d'attirer des fonds qui ne seraient pas disponibles autrement. Prenons, par exemple, les subventions du Conseil des arts du Canada, une forme de financement fédéral. Comparé à des provinces de la même taille, le Manitoba réussit de toute évidence à attirer ce type de financement fédéral pour les arts.

Une façon d'évaluer ce succès est le taux de conversion des demandes de subvention en financement (Graphique 3a). L'on peut également considérer le financement en fonction de la proportion de la population (Graphique 3b). Sur ces deux points, les organismes artistiques et les artistes du Manitoba réussissent à obtenir un financement du Conseil des arts du Canada à un niveau supérieur à ce qu'on attendrait pour une province de la taille du Manitoba.

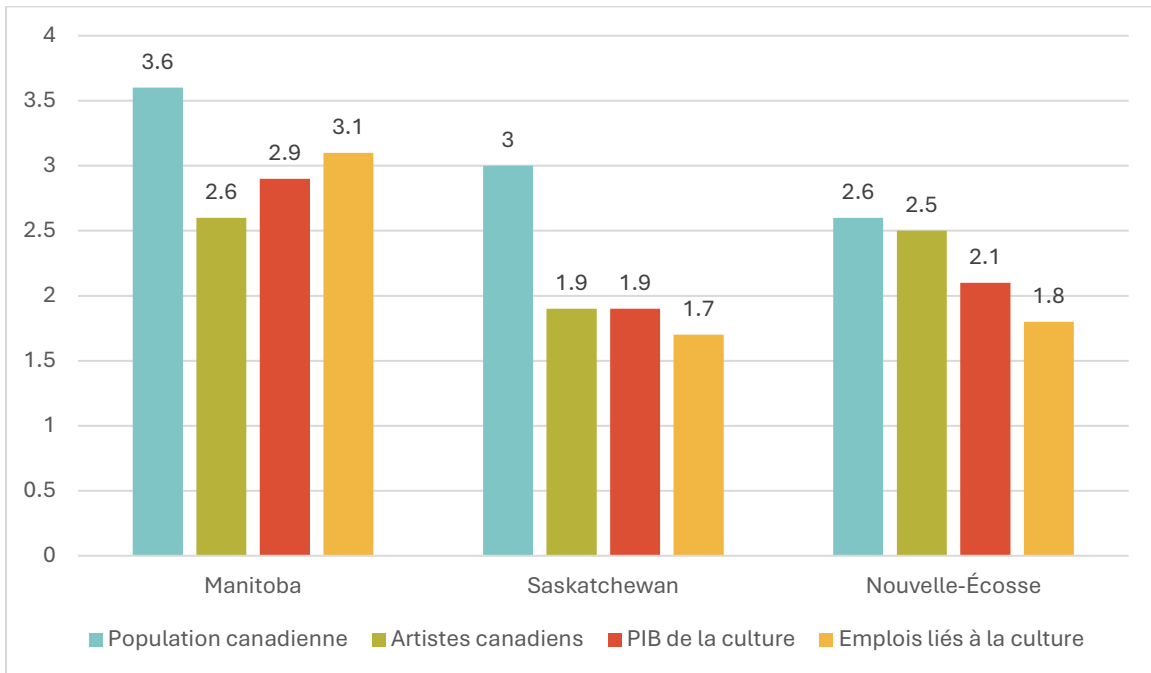
**Graphique 3a : Parts des mesures de financement du Conseil des arts du Canada, 2023-2024**

*Pour cent*



**Graphique 3b : Autres mesures pertinentes**

*Pour cent*



Source : Conseil des arts du Canada.

## Formation du capital humain

Enfin, le CAM joue un rôle dans la formation du capital humain au Manitoba. Le développement du capital humain a pour effet d'augmenter les revenus tout au long de la vie, ce qu'on appelle les retombées économiques, pour l'éducation. Le capital humain produit des rendements au cours de la vie de la personne qui perfectionne ses connaissances et ses compétences au moyen d'une combinaison d'éducation et d'expérience pratique. Il produit des retombées sur le plan social en accroissant l'autonomie et en réduisant la dépendance par rapport au filet de sécurité sociale.

Les établissements postsecondaires font souvent allusion aux retombées économiques qu'ils créent en fonction du développement de leur capital humain. Les universités et les collèges attirent des milliards de dollars en subventions publiques sur la base de leurs revendications de développement du capital humain. En réalité, les universités et les collèges ne sont qu'un élément parmi tant d'autres du système canadien de développement du capital humain.

Autrement dit, l'importance des compétences réelles qui sont perfectionnées lors d'un parcours postsecondaire typique est relativement faible comparativement à l'apprentissage par l'expérience en milieu de travail. Cela est particulièrement vrai dans le secteur des arts, où les artistes doivent se pratiquer pendant de nombreuses années pour perfectionner leur art. Les institutions qui aident les gens à faire la transition de l'école au travail et à soutenir le processus d'apprentissage par l'expérience sont essentielles au perfectionnement des compétences artistiques.

Dans cette optique, on peut comprendre que les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAM font effectivement partie du système de développement du capital humain du Manitoba. Plus de 50 millions de dollars sont consacrés tous les ans aux dépenses en arts, faisant partie intégrante des projets artistiques qui perfectionnent les compétences des artistes. Au-delà de son soutien à l'exploitation, le CAM offre lui-même divers programmes qui sont nettement axés sur le perfectionnement des compétences à différents moments de la transition de l'école au travail.



*Une représentation de Quia, chorégraphiée par Meredith Rainey, par les étudiants de la division professionnelle du Royal Winnipeg Ballet à On the Edge 2024.*

*Photo par Michelle Blais, gracieusement offerte par le Royal Winnipeg Ballet.*

## Conclusion

Le présent rapport a examiné différentes façons de calculer les retombées économiques du secteur des arts et de la culture au Manitoba. Bien que ces retombées dépendent de la définition du secteur et du type de dépenses dont il est question, peu importe la façon d'aborder la question, les arts et la culture apportent des avantages économiques considérables au Manitoba.

Le compte satellite de la culture adopte la perspective la plus large et produit les retombées les plus importantes. Ce qui ressort de cette approche, c'est que la culture est présente dans plusieurs sous-secteurs du Manitoba et qu'elle est associée à plus de 20 000 emplois au Manitoba. Cette réalité, combinée à des retombées économiques de 1,75 milliard de dollars, soit un peu moins de 3 % du PIB du Manitoba, indique clairement que les arts et la culture sont essentiels à l'économie robuste et diversifiée de la province du Manitoba.

L'approche fondée sur les dépenses en matière de tourisme est moins ouverte, mais elle indique mieux la façon dont le secteur des arts et de la culture attire des dépenses touristiques qui produisent des effets d'entraînement importants pour les entreprises touristiques de produits alimentaires, de boissons et d'hébergement. Les principales conclusions de cette approche sont la constatation que les touristes qui participent aux arts et à la culture dépensent en moyenne deux fois plus que les touristes qui ne participent pas aux arts et à la culture au Manitoba et que les recettes fiscales totales engendrées par ce segment du marché du tourisme sont supérieures à 152 millions de dollars, le principal bénéficiaire étant le trésor provincial du Manitoba.

Par ailleurs, un examen de la valeur du point de vue des bénéficiaires de subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba produit des retombées économiques plus faibles. Pourtant, cette approche présente l'avantage d'être axée particulièrement sur un organisme clé qui est associé au financement des arts et de la culture au Manitoba. Grâce à cette approche, nous constatons que, bien que le financement du Conseil des arts du Manitoba représente moins de 10 % des revenus de ses bénéficiaires de subventions de fonctionnement, ces derniers tirent parti de ce financement stable pour produire au-delà de 85 millions de dollars en retombées économiques et 1 262 emplois au Manitoba.

Il est tout aussi important de reconnaître que les bénéficiaires des fonds de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba contribuent au système de développement du capital humain du Manitoba. Ces organismes consacrent plus de 50 millions de dollars par année à leurs dépenses en arts, principalement dans le domaine de l'emploi. Œuvrant dans des domaines où les artistes et les travailleurs des arts et de la culture doivent se pratiquer pendant de nombreuses années pour perfectionner leur art, ces institutions sont essentielles pour appuyer les individus qui font la transition de l'école au travail et pour maintenir l'apprentissage par l'expérience nécessaire à la poursuite d'une carrière au Manitoba.

Considérées dans leur ensemble, ces trois approches démontrent que le secteur manitobain des arts et de la culture contribue de façon importante à l'économie du Manitoba, crée des emplois et produit des recettes fiscales, tire des revenus d'autres territoires de compétence et contribue au développement de la main-d'œuvre du Manitoba. Cela s'ajoute au rôle important qu'il joue à définir l'identité distincte du Manitoba et à contribuer à son sentiment de souveraineté.

## Glossaire<sup>7</sup>

**Modèle :** Un dispositif informatique qui prend en compte l'interaction des variables économiques.

**Modèle des entrées-sorties :** Un modèle qui traite principalement de l'allocation des ressources dans l'économie, correspondant à un niveau de demande donné. Le modèle indique la façon dont la demande est satisfaite au point de vente et dans la chaîne d'approvisionnement connexe.

**Production :** Les biens et services produits par un établissement. Exclut les biens et services utilisés par l'établissement, sauf pour la formation de capital.

**Produit intérieur brut (PIB) :** La valeur, sans double compte, des biens et services produits sur le territoire économique d'un pays ou d'une région pendant une période donnée. Une évaluation exprimée en termes de prix réellement payé par l'acheteur après toutes les taxes et subventions applicables.

**Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base :** Le produit intérieur brut aux prix du marché moins les taxes, moins les subventions applicables aux produits.

**Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché :** Le produit intérieur brut aux prix de base plus les taxes, moins les subventions applicables aux produits.

**Rémunération des facteurs de production :** Production liée à la main-d'œuvre et au capital. Les trois catégories de rémunération des facteurs de production sont les salaires et traitements, l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte brut. Cette dernière mesure le revenu des entreprises non constituées en société, qui se traduit en partie par des salaires et traitements et en partie par des paiements de capital.

**Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) :** Un système servant à regrouper les producteurs en secteurs en fonction des similarités de leur production. Mis au point conjointement par le Canada, le Mexique et les États-Unis, il offre une façon commune de décrire les industries dans ces trois pays.

**Valeur ajoutée :** La valeur ajoutée brute correspond à la valeur de la production, moins la valeur de la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée nette correspond à la valeur de la production, moins les valeurs de la consommation intermédiaire et de la consommation de capital fixe.

---

<sup>7</sup> Sources : Statistique Canada, *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens*. Publication 13-605-X. Forum Research Economics.

---

## Références

- Grant, Michael. *Start Me Up: Funding Canada's Emerging Innovators*. Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2014.
- Grant, Michael. *The Economic Impact of Post-Secondary Education in Canada*. Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2014.
- Conseil des arts du Manitoba. *Rapport annuel 2023-2024*. Winnipeg : Auteur. 2024.
- Statistique Canada. Tableaux de données CANSIM. Tableaux 21-10-0185-01, 36-10-0453-01. 36-10-0595-01.
- Statistique Canada. *Guide de classification pour le Cadre canadien pour les statistiques de la culture*. Ottawa : Ministère de l'Industrie. 2011.
- Statistique Canada. *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture*. Ottawa : Ministère de l'Industrie. 2011.
- Statistique Canada. *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens*. Numéro de publication 13-605 X. Ottawa : Auteur.
- Statistique Canada. *Les comptes satellites au Canada*. Ottawa : Statistique Canada. 2020.